

RENDEZ-VOUS

Les avocats à la rencontre des Dijonnais

A l'initiative du bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Dijon, M^e Arnaud Brultet, la manifestation « Les avocats à la rencontre des Dijonnais » verra le jour le samedi 5 juin (1), en salle des Etats, à la mairie de Dijon. Avis à toutes celles et tous ceux qui souhaitent rencontrer un professionnel du droit, lors de cette nouvelle journée de consultations gratuites. Une trentaine d'avocats répondront à vos interrogations.

« Mon voisin a élevé un grand mur contre ma propriété ; je viens de recevoir une lettre préalable à mon licenciement. J'engage une procédure de divorce. Je n'ai pas de réponse à mon permis de construire... Vos questions seront les bienvenues dès lors qu'elles concernent le droit de la famille, le droit immobilier, le droit du travail, le droit pénal et le droit des victimes, ou encore le droit des entreprises, le droit administratif et le droit des étrangers.

« Il ne s'agit pas de traiter les dossiers », précise le bâton-

nier Arnaud Brultet, mais plutôt d'un rendez-vous d'orientation. « Le but de cette manifestation est de remettre les avocats au centre de la cité, de les faire sortir de leur tour d'ivoire qu'est le palais de justice. Nous sommes les partenaires des entreprises et des particuliers ! Mon souhait, c'est que nous ayons cette visibilité des avocats, afin de mettre en valeur nos compétences, nos spécialités... d'autant que dans la société actuelle, tôt ou tard, chacun aura besoin du conseil d'un professionnel du droit qu'est un avocat ! »

Une idée soutenue

« Lorsque j'ai fait part de cette idée au sénateur maire de Dijon François Rebsamen, celui-ci l'a soutenue, en mettant à disposition la salle des Etats », commente le bâtonnier, soulignant également le partenariat avec notre journal *Le Bien public*. Celui-ci s'illustrera également par le retour, dans nos colonnes, de la rubrique « Le Droit et vous », dès le mois de septembre.



Le bâtonnier M^e Arnaud Brultet : « Le but de cette rencontre est de remettre les avocats au cœur de la cité. »

L'année 2010 sera marquée par ailleurs par la célébration du bicentenaire du rétablissement des ordres par un décret du 14 décembre 1810. L'ordre du barreau de Dijon, qui rassemble 282 avocats, 300 avec les avocats honoraires, fêtera ce temps fort le 10 décembre, à l'occasion de la rentrée de la conférence du barreau, à la chambre dorée de la cour d'appel de Dijon. Cette journée devrait coïncider avec l'ouver-

« L'objectif de cette journée est de remettre les avocats au centre de la cité »

Me Arnaud Brultet

ture de la nouvelle « Maison de l'avocat », créée au 6 rue Philibert-Papillon, à côté de la cité judiciaire. « C'est là », précise le bâtonnier, « que se dérouleront les consultations gratuites du lundi matin et que s'installera le Centre de médiation de la Côte-d'Or (CMCO), association composée d'avocats intervenant dans le règlement de conflits, palliatif aux procès ».

ANNE-FRANÇOISE BAILLY

(1) De 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 h 30.

(2) Des consultations sont aussi assurées à Chenôve, Nuits-saint-Georges, et Montbard. Pour tout contact, Ordre des avocats, barreau de Dijon, tel. 03.80.70.45.70.